



## Face aux maladies professionnelles... **Une première pierre posée**

Le soleil était à l'extérieur à défaut d'être dans les cœurs, jeudi 24 mars au CHR-Laënnec, à l'occasion de la rencontre-débat «Préserver la santé au travail» organisée par l'Association Pour la Protection de la Santé des Métiers Portuaires (APPSMP). Il est toujours difficile de parler des maladies et des risques professionnels. Mais ce fut une journée chargée humainement...

Le président Jean-Luc Chagnolleau pouvait se féliciter à l'heure de l'ouverture des travaux du nombre de participants. Ils étaient quelque 200 à garnir la salle, venus de tous les ports de l'Hexagone. Tous les métiers portuaires étaient représentés ce qui a permis de constater le partage des risques et donc des maladies. À la faveur de la première table ronde de la matinée, le corps médical présent a fait un terrible bilan, soutenu par les études des sociologues venus eux aussi apporter leur pierre à l'édifice.

Après l'éclairage médical apporté par le professeur Christian Gérard, chef du service de médecine du travail et des risques professionnels du CHU de Nantes, l'éclairage sociologique fut donné par Véronique Daubas-Letourneux, sociologue de l'université de Nantes, et Christophe Coutanceau, chargé d'études au Giscop 93 et à l'université de Paris 13. Tous deux démontrèrent l'écart entre les connaissances des risques admis par les caisses d'assurance maladie et la réalité du terrain. D'où la reconnaissance plutôt ardue des maladies professionnelles, surtout des cancers, à l'exception peut-être de ceux liés à l'amiante.

Il est parfois plus simple de voir les risques personnels liés à l'hygiène de vie que la toxicité de certains produits.

Il revenait à Serge Doussin, secrétaire de l'APPSMP, de conclure la matinée par un simple constat : le droit à la

santé est avant tout un droit à la vie. Et il montrait combien certains se refusent à jouer le jeu en freinant la prévention et en minimisant les risques. À travers l'histoire et les statistiques, il montrait que l'espérance de vie des métiers portuaires est huit à dix ans inférieure à celle des autres salariés.

La seconde table ronde fut tournée vers la prévention et l'accompagnement avec les expériences vécues de l'amiante, exposées par un spécialiste, le Dr Guy Garnier, médecin du travail au GPM de Marseille, et le Bordelais Georges Arnaudeau, président de l'association Allo Amiante. Me Véronique Aubry, avocate spécialisée dans les affaires sociales, montra comment faire reconnaître la maladie professionnelle et obtenir réparation. Tous trois furent d'accord pour montrer qu'il ne fallait jamais baisser les bras. Le « combat » ne doit pas être seulement contre la maladie. Tony Hautbois, secrétaire général de la Fédération des Ports et Docks, fit le tour des obligations pour les employeurs, alors que Caroline Hazé, de la Fédération des Mutuelles de France, donnait un plan de prévention et se félicitait de voir combien les intervenants étaient tous allés dans le même sens.

Au but du compte, le président Chagnolleau pouvait se réjouir de voir la mobilisation face à la maladie. « Une journée où l'émotion et l'humain ont eu la place qu'ils méritaient dans ce dur combat pour la vie ! »

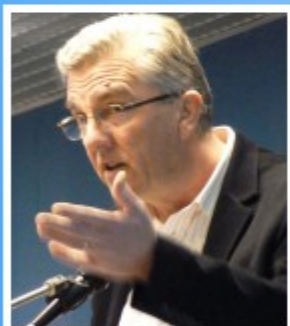


## Des métiers à risque...

L'Association pour la protection de la santé des métiers portuaires est née du besoin avéré de réaliser une expertise sociale ciblant la population des dockers et agents du GPM de Nantes — Saint-Nazaire après avoir relevé un taux anormalement élevé de pathologies graves. La journée-débat du jeudi 24 mars a confirmé les craintes de l'association. Tous les intervenants ont montré les risques tapis dans l'ombre des cales et des conteneurs des navires...



Jean-Luc Chagnolleau,  
président de l'APPSMP



Gilles Riolland  
trésorier de l'APPSMP



Serge Doussin  
secrétaire de l'APPSMP

Tous les participants se sont plus à féliciter l'association « lanceuse d'alerte » qui a su cibler les actions à mener et, par cette journée, mobiliser les forces vives des ports. Les responsables nantais ont souligné qu'ils n'avaient pas vocation à intervenir au niveau national ou international. Ils ont assez à faire avec le port de Nantes — Saint-Nazaire. Mais, bien évidemment, ils souhaitent faire des émules. Le professeur Géraut a d'ailleurs noté que face aux problèmes rencontrés par les médecins du travail, il fallait qu'on les aide à tirer la sonnette d'alarme. Surtout face à la difficulté d'établir des liens entre cancers et profession, principalement à cause de délais pouvant s'étendre de 20 à 40 ans. Il notait que 98 tableaux de maladies professionnelles existent, quoique toutes ne soient pas encore connues et reconnues.

Véronique Daubas-Letourneux montrait que la pénibilité, source de maladies professionnelles, n'avait pas été diminuée malgré la mécanisation et l'automatisation des tâches. Bien au contraire, à travers les enquêtes SUMER réalisées entre 1994-2003 et 2003-2009 sur le secteur nantais-nazairien, il est apparu que les ouvriers étaient les plus exposés aux risques cancérigènes. Elle montrait où se trouvaient les risques, des gaz d'échappement des engins de manutention au vrac de ferrailles, en passant par les céréales traitées aux pesticides, les bois tropicaux aspergés aux fongicides, les fruits et légumes protégés par des conservateurs mal identifiés ou enfin, les engrais en vrac ou en sac... Elle notait aussi la méconnaissance de la toxicité de certains produits, l'invisibilité physique due au délai de latence entre l'intoxication et la maladie et enfin l'invisibilité sociale, du fait d'expositions passées mal enregistrées. Il revenait alors à Christophe Coutanceau de faire des analyses à partir de statistiques et enquêtes précises de GIS, ->



Le professeur  
Christian Géraut,  
du CHU de Nantes



La sociologue Véronique  
Daubas-Letourneux,



Christophe Coutanceau,  
du Gescop 93

## De multiples questions

Faute de place, il nous est impossible de retranscrire les nombreuses questions posées par l'assistance. Elles allaient de la difficulté d'identifier les risques aux problèmes générés par les conteneurs, après les cales et les soutes, en passant par le mur administratif opposé à la reconnaissance de la maladie, la multiplication des intérimaires et l'impossibilité d'assurer leur suivi médical, le problème des rapports de force, le vieux chantage des menaces de délocalisation des déchargements de navire dans d'autres ports. Les douaniers présents assurèrent de leur solidarité et de leur prise en compte des mêmes risques... Force leur est parfois d'intervenir en premier sur un bateau et de s'exposer !



Dr Guy Garnier,  
médecin du travail  
au GPM de Marseille



Me Véronique Aubry,  
avocate nantaise spécialiste  
des affaires sociales



Georges Arnaudeau,  
d'Allo Amiante

-> Groupements d'intérêt scientifique. Ces études montrent les écarts entre risques connus et réalité de la vie quotidienne. Pour la profession de docker, les risques liés sont multiples. 22 déclarations de maladies professionnelles concernent... 17 personnes, certaines cumulant deux maladies. Il serait donc intéressant pour le chercheur qu'un réseau portuaire soit créé pour collecter tous les renseignements liés aux maladies. Serge Doussin confirmait ces informations en notant qu'à Saint-Nazaire, sur 160 personnes, 43 pathologies graves avaient été notées et 17 décès. Et, sur 143 dockers, 61 cancers avaient été dépistés, 15 maladies cardio-vasculaires et 12 affections pleurales. Il regrettait au passage la dilution des responsabilités dans la multiplication des interlocuteurs... Il souhaitait aussi que la reconnaissance d'une maladie professionnelle entraîne de facto la réparation des préjudices. Pour lui, il n'est pas normal que les dockers et agents portuaires constituent encore une population « multirisques »...

Le Dr Garnier, de Marseille, spécialiste de l'amiante, montrait que les problèmes engendrés par ce matériau pouvaient être transposés à d'autres produits tout aussi toxiques et d'autres formes de maladie. Il appelait à la vigilance car, rappelait-il, certaines maladies peuvent se développer 40 à 50 après exposition.

Georges Arnaudeau, d'Allo Amiante, allait dans le même sens, rappelant entre autres les omissions patronales des attestations d'exposition. « Les départs en retraite anticipés ne sont pas, comme peuvent le croire certains, un cadeau. Ils sont la reconnaissance d'une maladie et donc d'une espérance de vie réduite... ». Il incitait à se serrer les coudes face aux beaux discours sur la prévention, rarement suivis d'action.

Me Véronique Aubry jugeait la journée belle pour sauver des vies et de félicitait de la solidarité des->



Tony Hautbois, secrétaire  
général de la Fédération  
CGT des Ports et Docks



Carole Hazé,  
de la Fédération  
des Mutuelles de France



L'animatrice  
Brigitte Bègue



métiers portuaires, un avantage pour faire face à l'adversité et à la maladie... Elle demandait à tous de se rappeler que dans les dossiers de maladies professionnelles, il convient de ne jamais baisser les bras. Il est des murs difficiles à franchir, mais pas insurmontables. Pour Tony Hautbois, au-delà des obligations des employeurs, il voulait que chacun se souvienne de la trilogie : reconnaissance, réparation et prévention. Il demandait une plus grande reconnaissance des travaux accomplis par les CHSCT et CPHS, mais il évoquait aussi l'élargissement à terme de l'action au plan européen. La présence dans la salle de Jordi Arrunde, secrétaire national de la coordination des dockers espagnols et de Suzanna Busquets de IDC, montrait que cette « phase européenne » n'est plus éloignée. Tony Hautbois concluait son intervention en soulignant « combien nous sommes attachés à notre métier et prêts à le continuer, mais en bonne santé ! ». Dernière intervenante, Carole Hazé se félicitait que tout ou presque ait été dit depuis le matin. « Dans une société

de plus en plus individualiste, les mutuelles dénoncent cette conception injuste. La mutualité permet en outre de jouer sur le fond. Elle permet de passer de la logique individuelle à la logique collective qui permet de mieux faire face grâce à des outils mis en commun...

Les interventions de la salle ne manquaient pas. Mais le temps manquait pour faire face à toutes les questions que tous, notamment les jeunes, peuvent se poser face à des métiers où le risque est permanent et l'avenir peut être fait de maladies inattendues. Comme le fit remarquer un participant, l'APPSMP avait au moins eu le mérite de poser la première pierre d'un bel édifice et permis « une journée chargée d'humanité »... Nul doute que cette journée ne restera pas sans suite.

Visiblement, dockers et agents portuaires ont été intéressés par cette « action santé » qui en appelle d'autres. La chaleureuse ovation de l'assistance, debout, à Jean-Luc, Gilles et Serge, devrait les amener à élargir leur aide aux camarades...

### L'émotion en conclusion

Il revenait à Jean-Luc Chagnolleau, Gilles Rialland et Serge Doussin de conclure cette journée. Ils ne manquèrent pas de dédier sa réussite aux amis trop tôt disparus et aux malades de la profession. Un instant d'émotion partagé par toute la salle. Et, comme le dit Jean-Luc, « à nous maintenant de mener jusqu'au bout ce combat pour la vie ». L'association voulait mettre sur la place publique les problèmes du port. C'est désormais chose faite. Elle aimerait, demain, qu'une « certification » sur la santé des travailleurs soit établie au niveau du port de Nantes — Saint-Nazaire. On le fait au niveau des entreprises, pourquoi pas en tenant compte des hommes...

